



Communiqué de presse

Conférence de presse

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR LE MOIS DE NOVEMBRE ET REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CHINE

République démocratique du Congo, République centrafricaine, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Kenya, autant de pays d'Afrique sur lesquels le Conseil de sécurité s'est penché, en novembre. « Un mois prolifique, avec 30 séances, dont 13 à huis clos, quatre résolutions adoptées, deux déclarations présidentielles et six communiqués de presse », a résumé le Représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, M. Liu Jieyi, lors de la conférence de presse qu'il a donnée, cet après-midi, pour clôturer la présidence chinoise du Conseil.

« Dans l'est de la RDC, nous avons vu des développements positifs », a-t-il déclaré, citant la défaite du Mouvement du 23 mars (M23) et rappelant la déclaration présidentielle dans laquelle le Conseil se félicite de la fin des hostilités, mais réclame aussi, conformément aux pourparlers de Kampala, un accord de paix final organisant le désarmement et la démobilisation des combattants du M23, ainsi que des poursuites judiciaires contre les auteurs de violations des droits de l'homme.

Le représentant de la Chine a exprimé la même fermeté face aux exactions commises en République centrafricaine par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Dans une autre déclaration présidentielle, le Conseil a, une nouvelle fois, condamné les violations des droits de l'homme, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par la LRA, appelant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour lutter contre ce groupe armé qui bénéficie maintenant de l'instabilité et du vide sécuritaire en République centrafricaine.

« Ce pays est au bord de la guerre civile », a redit le représentant de la Chine, alors que le Conseil de sécurité a entendu, ce mois-ci, le Chef du Bureau de l'ONU pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dresser un tableau extrêmement sombre d'une situation caractérisée par l'enrôlement d'enfants soldats, la violence sexuelle, les extorsions, les pillages ou encore les exécutions sommaires. Le Chef du Bureau de l'ONU a aussi mis en garde contre le risque de voir la crise centrafricaine s'étendre à toute la sous-région.

C'est dans ce contexte alarmant, a rappelé le représentant de la Chine, que le Conseil de sécurité a entendu le Secrétaire général défendre la transformation de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) en opération de maintien de la paix de l'ONU. Encore en discussion, cette option devrait faire l'objet d'une résolution dans les premiers jours de décembre, a annoncé le Président du Conseil pour le mois de novembre.

Ce mois-ci, le Conseil a aussi adopté les résolutions 2124 et 2125 sur la Somalie. La première prévoit le déploiement de 4 000 hommes supplémentaires au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), soit « un sérieux coup de pouce aux efforts déployés pour la paix et la stabilité du pays », a estimé le représentant chinois. La seconde résolution exhorte les autorités somaliennes « à capturer et traduire en justice tous ceux qui se livrent à des actes de piraterie au large de la côte ». Le texte reconduit également, pour 12 mois, les autorisations accordées aux États qui coopèrent avec les autorités somaliennes, en déployant des navires de guerre. « Cette année, les attaques ont diminué », a rappelé M. Liu Jieyi, précisant que ces résolutions avaient été « saluées par le Gouvernement fédéral de transition dans des courriers adressés au Conseil ».

Le Conseil de sécurité a adopté un troisième texte sur le continent africain: la résolution 2126 prorogeant, jusqu'au 31 mai 2014, le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Tout en reconnaissant l'importance des récentes discussions entre les Présidents du Soudan et du Soudan du Sud, le Conseil de sécurité appelle à la mise en place du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et à la création de l'Administration et du Conseil de la zone d'Abyei.

« Lors de nos consultations, nous avons aussi exprimé notre profonde préoccupation face aux attaques et aux vols perpétrés par des Forces armées du Soudan du Sud contre des membres de la Mission des Nations

Unies dans ce pays (MINUSS) », a confié le représentant de la Chine, avant de préciser que les autorités soudanaises s'étaient engagées à prévenir de tels actes à l'avenir.

Lors de sa conférence de presse, M. Liu Jieyi est revenu sur les divisions apparues au Conseil de sécurité lors du vote sur le projet de résolution visant à reporter d'un an les procédures de la Cour pénale internationale (CPI) contre le Président et le Vice-Président du Kenya. Le représentant chinois a regretté que le texte initié par les pays africains n'ait pu être adopté et a rappelé le rôle central du Kenya dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que l'importance d'une coopération étroite entre la Cour pénale internationale (CPI) et l'Union africaine.

M. Liu Jieyi a conclu en passant en revue les autres réunions publiques, séances d'information et consultations officielles consacrées à la Guinée-Bissau mais aussi à l'Iraq, à la Libye, à la Syrie, au Kosovo et à la Bosnie-Herzégovine, où le Conseil de sécurité, par sa résolution 2123, a reconduit pour un an le mandat de la Force de l'Union européenne (EUFOR ALTHEA).

À l'intention des organes d'information • Document non officiel